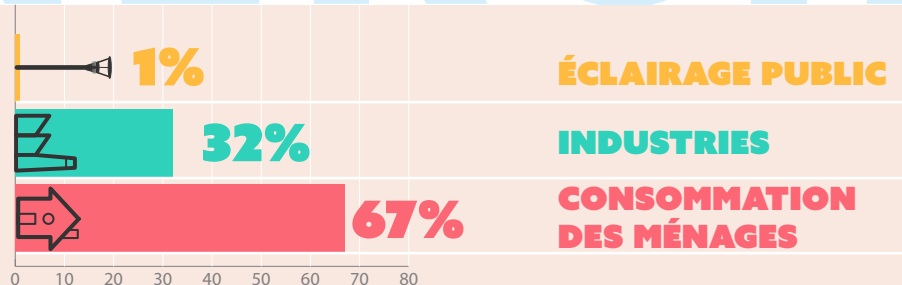




Saint-Maurice

CONSOMMATION D'ÉLECTRICITÉ SUR TERRITOIRE COMMUNAL



Engagements de la Commune

- ▶ Extinction de l'éclairage des monuments
 - ▶ Suppression des éclairages de Noël
- ▶ Limitation du chauffage à 20°C dans les locaux publics
- ▶ Limitation de la température de l'eau de la piscine à 27°C
 - ▶ Consignes aux collaborateurs
- ▶ Adoption de la directive de lutte contre la pénurie d'énergie www.st-maurice.ch





Saint-Maurice



Recommandations pour votre entreprise

- ▶ Renoncer à l'éclairage nocturne des vitrines
 - ▶ Renoncer aux enseignes lumineuses
 - ▶ Passer à des produits d'éclairage LED
- ▶ Utiliser des appareils efficaces énergétiquement
- ▶ Eteindre totalement les appareils (pas de mode veille)
- ▶ Informer vos collaborateurs des économies d'énergie à réaliser



RECOMMANDATIONS
SIMPLES ET RAPIDES
A APPLIQUER: **SUISSEENERGIE.CH**

<https://www.suisseenergie.ch/entreprises/solutions-de-branches/>

